Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-98_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 25
Ayant donné procuration : 5
Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION ; M. LE CORRE
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°98-2026

Objet : Convention borde ta voile avec le centre nautique

M. le Maire informe l'assemblée du projet de construction d'un bateau à Bord à Bord destiné à l'apprentissage de la voile en mode « croisière » par un privé, M. Marc BAMPTON. Il est proposé à la commune de conventionner avec son propriétaire qui pourrait proposer des sorties à la ½ journée au départ de Beg Douar dès fin juillet. Le CN serait partenaire en proposant cette activité au centre et en prenant des réservations.
Il conviendrait également de proposer un corps mort à Beg Douar et Toul an Hery. En contrepartie, Borde ta Voile s'engage à promouvoir les activités du centre nautique dans son réseau et participer, avec la commune, a la valorisation du savoir-faire maritime local. (Voir proposition de convention).
Par ailleurs, ce professionnel de la voile peut proposer ses services au centre nautique en cas de besoin pour de l'encadrement ou de la formation et pourra facturer à l'heure (25€ TTC de l'heure).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE le projet de partenariat entre le centre nautique et Borde Ta Voile
AUTORISE la signature de la convention qui définira les termes de cette collaboration
AUTORISE le centre nautique à recruter M. BAMPTON pour des besoins particuliers au tarif de 25€ TTC de l'heure.
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES